

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DEUXIÈME ANNÉE. — 1873-1874



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

1875

NOUVELLES

La Société botanique de Lyon, réunie en Assemblée générale le 24 décembre dernier, a modifié l'article 18 du règlement et a décidé pour cet article l'adoption de la teneur suivante :

« Les membres du Bureau sont rééligibles dans leurs fonctions ou dans d'autres, à l'exception du Président qui, nommé pour un an, ne peut exercer aucune fonction pendant l'année suivante. »

Le Bureau de la Société pour l'année 1875 a été constitué ainsi qu'il suit :

<i>Président</i>	MM. SAINT-LAGER.
<i>Vice-président</i>	SARGNON
<i>Secrétaire-général</i>	Antoine MAGNIN.
<i>Secrétaire des séances</i>	Gabriel ROUX.
<i>Trésorier</i>	MERMOD.

— Depuis l'année dernière, la Société était en instance auprès du Conseil général, pour obtenir une allocation, à laquelle ses faibles ressources et des travaux déjà nombreux lui donnaient quelques droits.

M. le président a annoncé à la séance du 12 novembre, et nous sommes heureux de le porter à la connaissance de tous nos collègues, que le Conseil général, dans sa dernière session, a fait droit à notre demande, en nous allouant une somme de 200 francs ; c'est une bien modique subvention ; mais tout nous fait espérer que le Conseil, mieux renseigné sur nos besoins financiers, sur l'utilité de notre œuvre et l'activité que nous déployons, l'augmentera l'année prochaine.

En attendant, la Société remercie le Conseil général de cette marque d'encouragement dont elle s'efforcera de se rendre digne.

— M. le D^r Aubert, membre titulaire de la Société, vient, après un brillant concours, d'être nommé chirurgien en chef de l'Antiquaille.
